

La Pastorale à Notre Dame

La bienheureuse Alix Le Clerc, dont on a célébré les 400 ans de la « naissance au ciel » le 9 janvier dernier et saint Pierre Fourier, fondateurs de nos établissements ont été mis à l'honneur par petits et grands lors de la traditionnelle fête des fondateurs le 4 février. Les classes ont pu découvrir ou approfondir le message des fondateurs de la congrégation Notre Dame et leur héritage à travers des lectures, des moments de partage et de dialogue ou des bricolages. L'établissement s'est paré de ses plus beaux habits pour l'occasion et tous ont reçu la traditionnelle madeleine, clin d'œil à la Lorraine, région d'origine d'Alix et Pierre.

La journée s'est achevée avec la messe des fondateurs à la chapelle. Parmi les nouvelles actions menées cette année, le passage du Père Olivier Birklé dans les classes de 4^e et une réflexion sur le thème « Que fais-tu de ta vie ? » menée par M. Tarozzi dans les classes de 5^e.

Au cours de la dernière semaine du mois de février, Agnès Friant, ancienne élève de Notre Dame et aujourd'hui responsable de l'association Altiplano qui aide les plus démunis au Pérou, est passée dans de nombreuses classes pour présenter les actions de solidarité qu'elle mène. Son témoignage a permis des échanges avec les élèves autour de l'engagement.

A la question d'un élève qui lui demandait : « qu'est-ce qui vous permet de ranimer la flamme chaque jour ? ». Elle répondait : « mener une action qui a du sens et qui sert les plus petits de mes frères ». Nous la soutiendrons cette année encore lors du repas du partage le 8 avril prochain.

A noter enfin, la venue de Mgr Gilles Reithinger, nouvel évêque auxiliaire de Strasbourg, qui visitera Notre Dame le 18 mars prochain et qui présidera une messe célébrée à 17h à laquelle parents, élèves et personnels sont conviés.

Maîtrise de la cathédrale de Strasbourg

L'école maïtrisienne poursuit son travail hebdomadaire. Les enfants reçoivent l'ensemble de leurs cours en étant particulièrement vigilants au respect des mesures sanitaires (technique vocale, formation musicale et répétition). Ils ont la joie et la chance de participer à l'office cathédral le mardi à 17h à la cathédrale. Nous nous réjouissons que ce rendez-vous incontournable pour la maîtrise puisse être maintenu !

Vous pouvez retrouver les enregistrements de ces offices sur le site de RCF Alsace : <https://rcf.fr/spiritualite/priere/prier-avec-la-maitrise-de-la-cathedrale>

En décembre dernier, le partenariat avec la maîtrise de la primatiale de Lyon a malheureusement été annulé au vu du contexte sanitaire. Ce fut un nouveau coup dur pour les enfants de la maîtrise, mais grâce à la volonté de la maîtrise et de l'école Notre-Dame, la chapelle a pu accueillir un beau concert de Noël à destination des familles et amis de la maîtrise le vendredi 18 décembre dernier.

Cela a permis aux enfants de proposer un beau moment particulièrement rempli d'émotions. Certains parents ont pu découvrir leurs enfants qui se produisaient pour la toute première fois en aube, et participer au concert grâce à des chants de Noël participatifs.

Malgré les contraintes sanitaires toujours pesantes, les enfants continuent de progresser et de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Au vu des prochains travaux qui auront lieu dans le chœur de la cathédrale à partir du mardi 22 mars, la maîtrise chantera à nouveau l'office dans la chapelle de l'école Notre-Dame à 16h30 tous les mardis. Ce sera l'occasion de faire ainsi profiter les élèves, enseignants et le personnel de l'établissement à ce beau moment de prière et de recueillement.

Nous continuons nos activités et préparons d'ores et déjà nos programmes pour la suite de l'année (offices, célébrations, concerts et tournée d'été). Les enfants sont toujours aussi courageux. Je reste très fier d'eux et de leurs progrès accompli depuis le mois de septembre !

Gérald de Montmarin—Chef de chœur de la Maîtrise de la Cathédrale de Strasbourg

L'équipe de Direction se joint à moi pour vous souhaiter bonne route vers Pâques
Franck NICOLAS
Chef d'Etablissement



Infos Notre Dame

Mars 2022

Le site de Notre Dame : Retrouvez les dernières informations, les événements, les menus de la semaine en ligne sur : www.notredame67.com

Bulletins dématérialisés au collège et au lycée

Au collège, les bulletins scolaires sont consultables à la fin de chaque semestre sur MonBureauNumerique via l'onglet « e-services » menu « Scolarité services ».

Au lycée, les bulletins sont envoyés sur la messagerie MonBureauNumerique des parents chaque trimestre.

Nous vous conseillons de télécharger les bulletins et de les conserver car ils ne resteront stockés en ligne que pour une seule année.

Orientation

Sur l'ENT Mon Bureau Numérique, vous avez accès à toutes les ressources qui concernent l'orientation, rubrique « établissement », onglet « orientation » et onglet « actualités orientation ».

Elèves actuellement en 6^e, 5^e et 4^e :

Le conseil de classe du 1^{er} semestre a pu proposer une orientation vers une 3^e préparatoire aux formations professionnelles ou encore un redoublement. La famille est destinataire d'une « fiche dialogue » qui permet d'amorcer une concertation entre elle et l'établissement.

Elèves actuellement en 3^e et en 2nde :

Les élèves ont été destinataires d'un dossier d'orientation qui indique les étapes de la démarche :

- Vœux provisoires au mois de janvier
- Réponse du conseil de classe au mois de mars pour les 2ndes, au mois de janvier pour les 3^èmes
- Temps de dialogue et de réflexion, le cas échéant
- Vœux définitifs au mois de mai
- Orientation définitive au mois de juin

Elèves en Première :

Les élèves ont été destinataires d'une fiche navette sur laquelle ils ont indiqué les deux spécialités poursuivies en Terminale et la spécialité abandonnée en fin d'année de Première

Elèves en Terminale : Parcoursup

Le calendrier des différentes étapes :

- ⇒ Jusqu'au 29 mars 2022 : inscription et saisie des vœux
- ⇒ 07 avril 2022 : date limite pour compléter le dossier et confirmer les vœux
- ⇒ Du 02 juin au 15 juillet 2022 : réception et acceptation des propositions d'admission

Dates de libération des élèves en fin d'année

Classes de Première et Terminale : vendredi 10 juin après les cours (sauf modification calendrier des examens)

Classes de Troisième : vendredi 24 juin après les cours (sauf modification calendrier des examens)

Classes de Sixième, Cinquième, Quatrième : vendredi 01 juillet après les cours.

Classes de Seconde : mercredi 29 juin après la soutenance de stage.

Date de la prochaine rentrée scolaire

Mercredi 31 août matin pour les lycéens, après-midi pour les collégiens

Date à retenir : samedi 3 septembre matin pour les rencontres parents / professeurs.

Aménagements pour la session 2022 du baccalauréat

Les épreuves écrites des enseignements de spécialité initialement prévues du 14 au 16 mars sont reportées aux 11, 12 et 13 mai et se dérouleront conformément au programme d'examen prévu pour mars. Les 9 et 10 mai seront exclusivement consacrés à des temps de révisions des enseignements de spécialité pour les élèves de terminale. Il conviendra néanmoins de poursuivre les apprentissages dans ces disciplines de spécialité entre mars et mai, notamment dans la perspective du grand oral de fin d'année qui portera sur ces sujets. Les épreuves pratiques et orales de ces enseignements de spécialité se dérouleront au courant du mois de mai selon un calendrier encore en cours de stabilisation.

En raison de ce report, les notes obtenues aux épreuves des enseignements de spécialité ne pourront être prises en compte dans Parcoursup. En revanche, les moyennes annuelles des élèves permettront tout de même aux formations de l'enseignement supérieur d'apprécier le niveau et l'engagement des élèves sur l'ensemble du cycle terminal.

Aucune modification de date n'est apportée sur les autres épreuves (philosophie, grand oral et épreuves anticipées de français) ainsi que sur les évaluations spécifiques des sections européennes.

Dates des examens

Terminales

Spécialités : les 11,12 et 13 mai

Philosophie : 15 juin matin

Grand oral : du 20 juin au 01 juillet

Résultats 1^{er} groupe : 05 juillet

Second groupe d'épreuves : jusqu'au 08 juillet inclus

Epreuves anticipées en Première

Français écrit : 16 juin après-midi

Oraux de français : les 27, 28, 30 juin et 01 juillet

Troisièmes

Brevet : jeudi 30 juin (Français le matin / Mathématiques l'après-midi) ; vendredi 01 juillet (Histoire-Géographie, EMC le matin / Sciences l'après-midi). Résultats : 10 juillet

Rappel des modalités d'obtention du Diplôme National du Brevet 2021 :

Le socle commun des compétences évalué sur 400 points

Evaluation de chacune des 8 composantes du socle commun sur 50 points :

- Maîtrise insuffisante : 10 points
- Maîtrise fragile : 25 points
- Maîtrise satisfaisante : 40 points
- Très bonne maîtrise : 50 points

Les épreuves du contrôle final évaluées sur 400 points

- Epreuve 1 : oral sur 100 points

Chaque élève présente à l'oral pendant 15 minutes un projet conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ou un objet d'étude abordé dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts

- Epreuve 2 : écrit - mathématiques (2h) sur 100 points
- Epreuve 3 : écrit - français (3h) sur 100 points
- Epreuve 4 : écrit - histoire-géographie / enseignement moral et civique (2h) sur 50 points
- Epreuve 5 : écrit - physique-chimie / technologie / SVT (1h) sur 50 points

Des points supplémentaires peuvent être obtenus avec les enseignements de complément (latin ou langues et cultures européennes) : 10 points si niveau satisfaisant, 20 points si niveau très satisfaisant.

Attention ! À noter :

Les oraux de français pour les épreuves des Premières et les oraux du « grand oral » pour les épreuves des Terminales pourront avoir lieu jusqu'au 1er juillet 2022.

Course contre la Faim

La 25^e édition de la Course contre la Faim se tiendra le vendredi 29 avril 2022. Deux établissements privés de Strasbourg se mobiliseront pour participer à cet événement dont 156 élèves de CM2 et de 6^e de l'Institution Notre Dame. Les dons récoltés seront affectés aux missions d'Action contre la Faim.

Divers

Stage de découverte en entreprise pour les élèves de Seconde : du 20 au 24 juin.

Les bourses universitaires :

La demande de bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur et la demande de logement se font à travers une procédure unique appelée « Dossier Social Etudiant » sur messervices.etudiant.gouv.fr jusqu'au 30 mai 2022.

Nous vous invitons à créer votre Dossier Social Etudiant sans attendre.

En effet, dès que vous êtes inscrits sur Parcoursup, votre compte messervices.etudiant.gouv.fr est créé automatiquement et vous permet d'effectuer toutes les démarches (demande de bourse, de logement, prise de RDV avec les services du CROUS...).

La sécurité routière :

Le collège Notre Dame organise un forum sur la sécurité routière le lundi 25 avril pour les 5^e et les 3^e.

Comme chaque année, nous proposons des séquences pédagogiques consacrées à la sécurité routière dans le programme des différentes disciplines.

La préparation des élèves de 5^e (ASSR1) et de 3^e (ASSR2) se déroulera du 28 mars au 08 avril 2022.

Attestation Scolaire de Sécurité Routière :

Tout élève, quel que soit son lieu de scolarisation, doit avoir obtenu :

- L'ASSR de 1^{er} niveau le jour où il atteint ses 14 ans, âge à partir duquel il est possible de conduire un cyclomoteur. L'ASSR1 complétée par cinq heures de pratique constitue le BSR, obligatoire pour conduire un cyclomoteur en l'absence de permis.
- L'ASSR de 2nd niveau le jour où il atteint ses 15 ans, âge à partir duquel il peut commencer l'apprentissage à la conduite accompagnée d'un véhicule à moteur. L'ASSR2 doit être présentée obligatoirement pour s'inscrire à l'épreuve théorique du permis de conduire. **Elle doit être conservée par l'élève.** Les résultats figureront obligatoirement sur le bulletin du troisième trimestre.

Fête de jardin

Dès à présent, notez sur vos agendas la date de la traditionnelle fête de l'établissement « La Fête de Jardin » et venez partager ce temps de convivialité le vendredi 10 juin de 16h30 à 20h. Lors de cette soirée festive seront proposés des spectacles d'élèves, des jeux, des possibilités de restauration, une buvette, des pâtisseries...

Les élèves ont été destinataires de billets de loterie à vendre. Le tirage des lots se fera le jour de la fête. Plus de détails vous seront transmis par vos enfants.

Nous encourageons les commerçants et dirigeants d'entreprise à nous apporter leur soutien financier en nous contactant très rapidement, avant l'impression de l'invitation qui leur permettra de se faire connaître par la publicité qui y figurera.

Le bénéfice de cette journée sera intégralement utilisé pour financer les équipements ne faisant pas l'objet de subventions.

Un grand merci à tous ceux qui nous apporteront leur soutien.

Le Mois de l'Autre

En 2004, suite à des profanations de cimetières en Alsace qui avaient porté atteinte à l'histoire et à la mémoire de notre région, la Région Alsace et le Rectorat de l'Académie de Strasbourg ont décidé de faire du mois de mars le « Mois de l'Autre ».

Le « Mois de l'Autre » constitue une manifestation régionale dont l'objectif est de sensibiliser la jeunesse alsacienne au respect de l'Autre dans toutes ses différences. Ainsi, chaque année, le mois de mars est dédié à l'Autre et des manifestations ont lieu dans de nombreux lycées et Centres de formation d'apprentis alsaciens.

Notre établissement participe chaque année à cet événement depuis sa création en 2004.

Cette année, les élèves de 1^{ère} participeront à des animations ludiques et à un débat avec l'intervention de l'association CCFD-Terre Solidaire Alsace sur le thème « La planète, Terre de diversité et d'inégalité ». Les élèves de 2nde assisteront à une conférence sur le thème « Agir contre les discriminations » avec l'intervention de l'association VIADUQ 67.